



DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA SANTÉ
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN KINÉSIOLOGIE

DOCUMENT PRÉPARÉ PAR
DIRECTION DE L'UNITÉ

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DE MODULE DE KINÉSIOLOGIE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX
À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
EN KINÉSIOLOGIE

LE 24 NOVEMBRE 2022 (Mise à jour)

Table des matières

Table des matières.....	ii
Remerciements.....	iii
Mise en contexte	1
Consignes générales.....	3
Paramètre généraux.....	5
Éléments constitutifs d'un travail	8
Page titre	10
Description des principaux éléments constitutifs d'un travail	13
Références.....	16
Références bibliographiques.....	23

N.-B. Dans ce document, le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte, sans aucune forme de discrimination.

Remerciements

La réalisation du *Guide méthodologique de présentation des travaux à l'intention des étudiants de l'Unité de kinésiologie* est le résultat d'un travail d'équipe. Mené par la direction d'Unité, il est le fruit d'une étroite collaboration entre différents intervenants.

Par leurs conseils et contribution, aide ou suggestions, les personnes suivantes ont participé à la production de ce guide et nous voudrions les en remercier.

- Madame Patricia Blackburn, professeure et directrice, Unité d'enseignement en kinésiologie
- Madame Janie Gauthier-Boudreau, bibliothécaire, secteur des sciences de la santé, Bibliothèque Paul-Émile-Boulet
- Monsieur Serge Couture, responsable des laboratoires, Unité d'enseignement en kinésiologie
- Les membres du Conseil de Module de kinésiologie, incluant les professeurs, les chargés de cours, le responsable de laboratoire et les étudiants qui y siègent, ainsi que les représentants du milieu socioéconomique et des départements autres que celui du département d'attache.



Édith Saint-Pierre, coordonnatrice
Département des sciences de la santé

Rédaction 2017-07-14

Adopté en Conseil de module 2018-01-17

Mise en contexte

Le présent document a pour objectif de fournir aux étudiants de l'Unité d'enseignement en kinésiologie (UEK) un cadre de référence sur lequel ils pourront s'appuyer lors de la rédaction et de la remise de travaux écrits exigés par les enseignants (professeurs, chargés de cours, auxiliaires d'enseignement, ou autres) dans le cadre des activités de formation de premier cycle offertes par l'UEK.

Tel que prescrit par la [*Procédure relative aux règles de présentation et de rédaction des travaux étudiants*](#) (Bureau du secrétaire général, 2002), « les modules d'enseignement ont la responsabilité de fournir à leurs étudiants un guide méthodologique de présentation des travaux à l'intention des étudiants ».

Le *Guide méthodologique de présentation des travaux à l'intention des étudiants de l'Unité d'enseignement en kinésiologie* veut ainsi répondre à cette prérogative de l'Université. Il a été adopté par les membres du Conseil de Module de kinésiologie au trimestre d'automne 2017. Ce document s'adresse tant aux étudiants qu'aux enseignants de l'UEK.

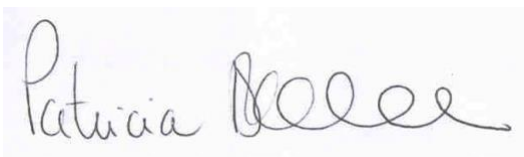
Il s'agit de l'outil de base à partir duquel les enseignants de l'Unité évalueront la présentation et le format – la forme, en fait – des travaux écrits remis par les étudiants.

Pour les étudiants de l'UEK, les principes et consignes présentés dans ce guide devront être appliqués lors de la préparation et de la rédaction de leurs travaux trimestriels en vue de leur remise. Ainsi guidés, il leur sera plus facile de concentrer leurs efforts sur le contenu du document (les textes, tableaux et figures qui y seront présentés) que sur leur contenant, c'est-à-dire, le format de la mise en page et la présentation physique générale.

La direction de l'UEK souhaite ainsi fournir aux étudiants et aux enseignants des balises claires et faciles à respecter en ce qui concerne les règles de présentation des travaux écrits. Il s'agit ici de la première mouture de cet outil : il n'est donc pas parfait. Nous comptons sur ses utilisateurs afin de nous aider à en bonifier et à en préciser le contenu, ce qui devrait faciliter le travail des uns – la correction par les enseignants – et celui des autres – la rédaction par les étudiants.

Bonne lecture ! Bonne rédaction !

La direction de l'Unité d'enseignement en kinésiologie,

A handwritten signature in black ink on a light blue background. The signature reads "Patricia Blackburn" in a cursive script.

Patricia Blackburn, directrice
Unité d'enseignement en kinésiologie

Date 24 novembre 2022

Consignes générales

En premier lieu, avant d'aborder directement quels sont les paramètres généraux à respecter lors de la rédaction d'un travail et ses éléments constitutifs, il est essentiel pour l'étudiant de se rappeler que **la qualité du français écrit** – à savoir l'orthographe, la grammaire et la syntaxe – **se doit d'être irréprochable**.

D'ailleurs, la [*Politique institutionnelle en matière de maîtrise du français écrit*](#) (Bureau du secrétaire général, 2000) mentionne que « les compétences langagières sont celles que l'étudiant doit développer en cours de formation. L'émission du diplôme atteste de l'atteinte de ces compétences ». Selon la précédente *Politique*, les compétences langagières incluent :

1. la maîtrise du langage propre au domaine de connaissances,
2. la capacité de produire un discours cohérent et pertinent à l'écrit comme à l'oral,
3. la capacité de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société.

Rappelons que le document *Annexe au plan cours* (Module de kinésiologie, 2017) qui est inclus dans tous les plans de cours offerts par l'UEK indique clairement que la qualité du français écrit sera prise en considération lors de la correction des travaux étudiants. Cette annexe stipule « qu'une pénalité d'au plus 20 % pourra être déduite sur le total de la note finale pour des déficiences linguistiques dans les communications orales ou écrites des étudiants ».

Rappelons que dans ce document, le terme « enseignant » réfère aux professeurs, chargés de cours, auxiliaires d'enseignement ou à tout autre personne qui a l'autorité de demander à un étudiant la production et la remise d'un travail écrit pour fins d'évaluation.

Paramètres généraux

Tout travail universitaire doit respecter certaines normes de présentation. En établissant quels sont les paramètres généraux à utiliser et les éléments constitutifs du travail à remettre, l'enseignant s'attend à obtenir un résultat – le travail étudiant – qui respectera les consignes qui ont été données et inclura tous les éléments que celui-ci souhaite y retrouver.

Les paramètres généraux ont pour objectif d'homogénéiser la présentation, c'est-à-dire la forme et le format dans lesquels seront présentés les travaux étudiants, en proposant à ces derniers des consignes claires et précises (voir Tableau 1).

À moins d'indication contraire, l'étudiant devra remettre à l'enseignant le travail exigé en tenant compte, lors de sa rédaction, des paramètres généraux qui sont présentés au Tableau 1. Le format de papier, le type et la grosseur de police utilisés et les marges à appliquer au document constituent quelques-uns des paramètres généraux à respecter.

Il faut mentionner que tous ces paramètres sont fortement inspirés de la méthode préconisée par l'*American Psychological Association* (APA), l'organisme qui dicte les standards à utiliser pour la rédaction de textes scientifiques relatifs au domaine des sciences de la santé tels les thèses de doctorat, les mémoires de maîtrise et les articles de revue scientifique (APA, 2010). Dans le cas qui nous intéresse particulièrement – la rédaction des travaux trimestriels étudiants –, il n'est pas à propos ni pertinent d'y adhérer en totalité. Cependant, les règles édictées ici ont toutes pour assise la méthode préconisée par l'APA. De même, lors de la rédaction du présent document, c'est cette méthode qui a été appliquée.

Tableau 1*Paramètres généraux à respecter pour la présentation d'un travail étudiant*

Paramètres généraux à respecter	Format	
Dimensions papier (format lettre)	Largeur : 21,59 cm ou 8,5"	Hauteur : 27,94 cm ou 11"
	Droite : 2,5 cm ou 1"	Haute : 2,5 cm ou 1"
Position des marges	Gauche : 2,5 cm ou 1"	Basse : 2,5 cm ou 1"
Police de caractère ou fonte (normale)	Times ou Times New Roman	
Grosueur de la police de caractère ou fonte	12 points	
Alignement du texte	Justifié (à gauche et à droite)	
Paragraphe	Alinéa d'environ 1,2 cm ou 0,5" en début de paragraphe. Aucun espacement entre les paragraphes (c'est-à-dire aucun retour supplémentaire entre 2 paragraphes)	
Interligne	Double interligne pour le corps du texte, à l'exception des titres des tableaux, des figures, des citations de plus de 40 mots et des références qui s'écrivent à interligne simple	
Pagination	En haut, alignée à la marge de droite, à environ 2,5 cm ou 1" du bord de la page. La police de caractère et sa grosseur reste les mêmes.	

Note. La pagination se fait toujours en chiffres arabes pour le corps du texte et en chiffres romains pour les pages liminaires (i. e. les pages avant l'introduction). Les pages portant des titres sont comptabilisées mais la pagination n'y apparait pas. La première page de l'introduction est toujours la page 1.

En terminant, ajoutons à propos de la méthode préconisée par l'APA pour la présentation d'un travail de recherche qu'elle a été adaptée et traduite par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR; Provost et al., 2021). En ce qui concerne les publications scientifiques qui proviennent du domaine des sciences de la santé, ce sont les recommandations de ces auteurs qui ont la cote ici au Québec et par le fait même à l'UQAC, plus particulièrement au Département des sciences de la santé (DSS) et à l'UEK.

Éléments constitutifs d'un travail

Les travaux produits par les étudiants peuvent prendre différentes formes, selon les exigences de leur programme d'études et les activités de formation qui s'y rattachent, allant du simple résumé de lecture, par exemple, à la rédaction d'un mémoire de maîtrise ou d'une thèse de doctorat. Inutile de dire que l'ampleur du travail à remettre dans ces deux cas est extrêmement variable et variée.

Cependant, de façon générale, il est reconnu que tout travail scientifique rigoureux doit inclure certains éléments essentiels à savoir, l'introduction (qui inclut la problématique, parfois dénommée par l'expression *problème de recherche*), le contexte théorique, la méthode (le matériel et l'approche utilisés), les résultats, la discussion (aussi appelée analyse ou interprétation des résultats), la conclusion, ainsi que les références bibliographiques consultées (Tableau 2). Ces éléments indispensables se retrouvent de façon systématique dans un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat, des écrits scientifiques qui font partie des exigences associées aux études de cycle supérieurs.

Une nuance doit donc être apportée par rapport au contenu des travaux trimestriels qui sont demandés aux étudiants du premier cycle. En conséquence, **les étudiants de l'UEK devront se conformer aux demandes de l'enseignant, demandes qui peuvent inclure, en tout ou en partie, les éléments constitutifs d'un travail étudiant** (Tableau 2).

Les détails du contenu de la page titre seront vus dans la prochaine section ; la dernière section de ce document aborde plus précisément la méthode utilisée pour dresser adéquatement une liste de références bibliographiques.

Tableau 2*Éléments constitutifs d'un travail étudiant*

Éléments constitutifs d'un travail étudiant	Présence ou non des éléments constitutifs d'un travail étudiant
Page titre	Oui, toujours
Résumé	En fonction des exigences spécifiques de l'enseignant par rapport au travail demandé
Table des matières	Oui, toujours
Introduction	Oui, toujours (mais peuvent être facultatifs pour un travail trimestriel au premier cycle, en fonction des exigences spécifiques de l'enseignant par rapport au travail demandé)
Contexte théorique	
Méthode	
Résultats	
Discussion	
Conclusion	
Liste de références	Oui, toujours
Appendices (Annexes)	En fonction des exigences spécifiques de l'enseignant par rapport au travail demandé
Index	En fonction des exigences spécifiques de l'enseignant par rapport au travail demandé

Note. Les éléments en caractères gras sont ceux exigés normalement pour un travail de premier cycle.

Page titre

La présence d'une page titre demeure incontournable : elle constitue un élément obligatoire de tout travail étudiant. Il est en effet impératif d'identifier rapidement le sujet du travail – son titre – ainsi que son ou ses auteurs, selon le cas. Situer dans le temps la réalisation du travail – le dater – est tout aussi nécessaire de même que le fait de mentionner le cadre dans lequel la production du travail s'inscrit.

L'information que doit contenir une page titre type d'un travail étudiant est présentée à la Figure 1. La Figure 2 présente, quant à elle, un exemple concret de page titre type d'un travail étudiant. Celle-ci doit notamment inclure les éléments suivants : l'université d'attache (ou le ministère ou l'organisme qui a commandé le document, selon le cas), le titre du travail et son sous-titre, s'il y a lieu, le ou les noms des auteurs, l'activité dans le cadre de laquelle le document a été produit – c'est-à-dire le sigle et le titre complet du cours –, le nom de l'enseignant qui le reçoit et la date de remise du travail. Habituellement, tout le contenu de la page titre est écrit en majuscules (Provost et al., 2021).

Figure 1

Contenu d'une page titre type d'un travail étudiant

UNIVERSITÉ D'ATTACHE
TRAVAIL TRIMESTRIEL PRÉSENTÉ À NOM DU PROFESSEUR COMME EXIGENCE PARTIELLE DU COURS TITRE DU COURS (SIGLE-GROUPE)
PAR NOM DE L'ÉTUDIANT (CODE PERMANENT)
TITRE DU TRAVAIL
DATE DE LA REMISE DU TRAVAIL AVEC JOUR, MOIS ET ANNÉE

Figure 2

Exemple d'une page titre type d'un travail étudiant

<p>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI</p> <p>TRAVAIL TRIMESTRIEL PRÉSENTÉ À TRYPHON TOURNESOL COMME EXIGENCE PARTIELLE DU COURS ASTRES ET DÉSASTRES (LUNE101-01)</p> <p>PAR FLORENTIN LAFLEUR (LAFF12345678)</p> <p>L'INFLUENCE DES PLANÈTES SATELLITES SUR LES PHÉNOMÈNES TERRESTRES</p> <p>LE 30 FÉVRIER 2099</p>

Description des principaux éléments constitutifs d'un travail

L'**Introduction** prépare le lecteur à ce qui sera développé dans l'ensemble du document produit. Essentiellement, les premières lignes de l'introduction doivent présenter la nature du sujet qui sera traité : il est nécessaire que le lecteur soit fixé dès le départ, ce qui éveillera son intérêt. L'introduction présente la problématique étudiée en relation avec le contexte disciplinaire dans lequel s'inscrit le travail et situe les objectifs du travail. Dans prochaines lignes sera définie brièvement l'une des composantes principales de l'introduction, la problématique.

Constituante importante et essentielle de l'introduction, parfois aussi dénommée *problème de recherche*, la problématique demeure souvent difficile à cerner pour les étudiants – et les chercheurs aussi! Elle fait partie intégrante de toute démarche scientifique sérieuse. En fonction de la nature du travail exigé, elle répond la plupart du temps à une ou plusieurs interrogations qui découlent, elles, de l'observation. Selon l'envergure du travail demandé, elle sera plus ou moins élaborée. **Dans le cadre d'un travail trimestriel, elle peut représenter, en quelque sorte, l'objectif du travail à remettre.**

La section qui suit l'introduction d'un travail est désignée par Provost et ses collègues (2021) comme étant le **Contexte théorique**. Cette section consiste essentiellement à réaliser un inventaire le plus complet possible de la documentation scientifique pertinente sur le sujet (Provost et al., 2021). Le contexte théorique permet aussi de mettre en relief les liens qui existent entre les différents éléments du travail (Provost et al., 2021). C'est donc dans cette section du document que le lecteur retrouvera le plus de références et de citations provenant de la littérature scientifique. Les références et les citations permettent d'ancrer les énoncés des faits qu'on y retrouve. Elles serviront aussi d'argumentaire au moment de discuter et d'analyser les résultats obtenus.

La **Méthode** consiste à décrire la façon avec laquelle les données seront récoltées et amassées. Parfois dénommée Matériel et méthode, la méthode présente les dispositifs, les tests, les équipements, les montages, les appareils et les instruments qui serviront à recueillir les données et les observations. En fait, il s'agit de mentionner et d'y expliquer « comment s'yest-on pris » afin d'obtenir les résultats – les données ou les observations, par exemples –, lesquels résultats seront par la suite discutés et analysés. La section Méthode peut présenter une envergure plus ou moins élaborée, en fonction des exigences du travail demandé aux étudiants et des consignes fournies par l'enseignant. **Cette section est souvent optionnelle dans le contexte d'un travail trimestriel.**

La section **Résultats** d'un travail expose, la plupart du temps sous forme de tableaux et de figures (souvent de type graphique), les données qui ont été recueillies lors de l'expérimentation. Dans cette section d'un travail, les données « ne sont que présentées », sans aucun commentaire. Les commentaires et l'argumentation formeront l'essentiel de la section qui suit, à savoir la discussion, aussi appelée parfois analyse des résultats ou interprétation des résultats. **Cette section est souvent optionnelle dans le contexte d'un travail trimestriel.**

C'est dans la section **Discussion** qu'il sera possible d'argumenter, de comparer et de valider les résultats qui ont été obtenus. Les sources de références viennent-elles corroborer nos résultats ou les contredire ? Comment expliquer les différences obtenues, s'il y en a ? Ce sont là des questionnements inhérents à toute analyse et discussion sérieuse. **Cette section est souvent optionnelle dans le contexte d'un travail trimestriel.**

L'avant-dernière partie du travail formant « son cœur », la **Conclusion**, consiste à faire ressortir les principaux résultats obtenus. Il est parfois opportun d'y ajouter des suggestions faisant en sorte qu'il puisse être possible de continuer la recherche en empruntant d'autres voies que celle

suivie par le travail. Dans le cadre d'un travail trimestriel, et toujours en fonction des exigences de l'enseignant, il sera à propos de faire ressortir dans cette section du document les résultats et les observations les plus significatifs, lesquels auront permis d'en tirer certaines généralisations.

Les **Références** – souvent désignées par les termes **Références bibliographiques** – constituent un **élément incontournable de tout travail universitaire sérieux**. Leur importance et la façon de les présenter sont plus amplement abordées dans la section suivante qui leur est entièrement consacrée.

Références

Élément constitutif important et essentiel de tout travail réfléchi, les **Références** (ou **Références bibliographiques**) permettent de repérer de façon claire et précise les documents – écrits ou électroniques, ou de tout autre format – qui ont été cités lors de la rédaction du travail. Il est à propos de faire ici la distinction entre les termes *référence* et *bibliographie*.

Selon le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) de l'Office québécois de la langue française (OQLF), une bibliographie est constituée d'une « liste descriptive d'ouvrages qui permet l'identification de chacun d'eux » (2002). L'expression *référence bibliographique* réfère, toujours selon le GDT, à la « notice identifiant un document publié, donnant auteur, titre et source, c'est-à-dire toutes les précisions nécessaires pour se procurer le document » (OQLF, 1979). S'il est un aspect de ces deux définitions que nous devons garder en mémoire, c'est qu'une bibliographie ou une référence (bibliographique) permet d'identifier précisément des documents et, de les retrouver.

Cependant, ces définitions ont pour principal défaut de ne pas faire la distinction entre les documents *réellement consultés* lors de la rédaction d'un travail et ceux qui n'ont été que *repérés*. C'est là que la méthode préconisée par Provost et ses pairs (2016) vient nous éclairer. En effet, il existe, selon eux une grande différence entre une bibliographie et des références (bibliographiques). Une bibliographie consiste en un relevé d'ouvrages et de documents traitant d'un même sujet. C'est donc un type de répertoire qui dresse une liste d'ouvrages relatifs à un domaine particulier. De plus, les ouvrages qui forment une bibliographie n'ont pas nécessairement *passer entre les mains de l'auteur*, c'est-à-dire que l'auteur sait qu'ils existent, mais ne les a pas nécessairement consultés directement.

À l'opposé, **les références bibliographiques incluent exclusivement les documents qui**

sont cités par l'auteur dans le texte et qu'il a lui-même consultés directement, ce qui revient à dire qu'il les a eus entre les mains ou qu'il les a vus de ses propres yeux (dans le cas, par exemple, où l'auteur a consulté un site ou une page Web).

Le style bibliographique, quant à lui, représente et organise les éléments d'une référence bibliographique. Il en existe un nombre important qui peuvent avoir été créés pour s'ajuster à une discipline, à un organisme ou à des revues spécifiques. ([Bibliothèque Paul-Émile-Boulet, 2021a](#)).

Au Département des sciences de la santé (DSS), c'est le style bibliographique *APA- Provost* qui a été adopté. Mis au point par l'APA, il a été peaufiné et adapté en français par Marc-André Provost, un chercheur universitaire québécois. Ce style bibliographique est utilisé principalement en sciences de la santé, en éducation et dans plusieurs autres domaines ([Bibliothèque Paul-Émile-Boulet, 2021b](#)). C'est aussi celui préconisé par les enseignants de l'UEK.

Il est donc essentiel pour les étudiants qui fréquentent l'UEK de présenter les références bibliographiques de leurs travaux écrits en s'inspirant des paramètres préconisés par l'*APA- Provost*. Le style bibliographique de l'*APA-Provost* s'appliquant à une grande variété de documents, il n'est donc pas à propos de présenter ici toutes les possibilités de références bibliographiques qui en découlent. Les étudiants sont donc invités à consulter les liens suivants, tous hébergés au sein du portail Web de la Bibliothèque Paul- Émile-Boulet de l'UQAC, afin de présenter adéquatement, et toujours selon la méthode de l'*APA-Provost*, les références bibliographiques qu'ils auront consultées pour la rédaction de leurs travaux universitaires (Tableau 3).

Tableau 3

Liens Web retrouvés à l'intérieur du portail de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'UQAC relatifs à la rédaction de références bibliographiques utilisant la méthode APA-Provost

Sujet traité et type de document électronique	Liens Web du site de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet
Bibliothèque Paul-Émile-Boulet (page d'accueil)	http://bibliotheque.uqac.ca/
Citer ses sources / Éviter le plagiat	https://bibliotheque.uqac.ca/c.php?g=676692&p=4768439
Accueil guide APA-Provost (page Web)	https://bibliotheque.uqac.ca/rediger-bibliographie/apa-accueil
Guide general APA-Provost (page Web)	https://bibliotheque.uqac.ca/rediger-bibliographie/apa-general

Le Tableau 4 permet de visualiser des exemples des références bibliographiques rédigées selon la nature ou le type de document, lesquels exemples sont inspirés du style bibliographique *APA- Provost*.

Tableau 4

Exemples de références bibliographique selon la méthode APA-Provost en fonction du type de document

Type de document	Exemples de références bibliographiques utilisant la méthode APA-Provost
Article d'un périodique scientifique	<p>Auteur(s). (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i>, Volume(Numéro), Pages. DOI</p> <p>Beaman, A. L., Cole, C. M., Preston, M., Klentz, B., & Stebly, N. M. (1983). Fifteen years of foot-in-the-door research: A meta-analysis. <i>Personality and Social Psychology Bulletin</i>, 9(2), 181-196. https://doi.org/10.1177/0146167283092002</p> <p>Dans le cas où il y a plus de deux auteurs la référence bibliographique devient dans le texte (Beaman, et al., 1983).</p> <p>N.-B. Il se peut que des articles de périodiques scientifiques soient aussi disponibles sur le Web en format électronique (.pdf ou autres). Dans un tel cas, il faut toujours fournir la référence bibliographique de cet article comme s'il s'agissait d'un article de périodique scientifique, tel que décrit ci-haut.</p>
Article de journal	<p>Auteur(s). (Année, Date de publication). Titre de l'article. <i>Titre du journal</i>, Pages.</p> <p>Potvin, L. (2017, 24 mai). La décrue est bien entamée. <i>Le Quotidien</i>, p. 4.</p> <p>Dans le texte, la référence devient (Potvin, 2017)</p>
Article de journal électronique	<p>Auteur(s). (Année, Date de publication). Titre de l'article. <i>Titre du journal</i>. Repéré à URL</p> <p>Larocque, S. (2017, 24 mai). Boeing-Bombardier : Washington doit cesser son enquête, dit Ottawa. <i>La Presse</i>. http://affaires.lapresse.ca/economie/transports/201705/24/01-5100888-boeing-bombardier-washington-doit-cesser-son-enquete-dit-ottawa.php</p> <p>Dans le texte, la référence devient (Larocque, 2017)</p>

Exemples de références bibliographique selon la méthode APA-Provost en fonction du type de document (suite)

Type de document	Exemples de références bibliographiques utilisant la méthode APA-Provost
	Auteur. (Année). <i>Titre : sous-titre</i> . (Édition). Maison d'édition.
Livre (un auteur)	Desbois, H. (2004). <i>Être calme un jour à la fois</i> . Les Publications Modus Vivendi inc.
	Dans le texte, la référence devient (Desbois, 2004)
	Auteurs. (Année). <i>Titre : sous-titre</i> . (Édition). Maison d'édition.
Livre (plusieurs auteurs)	Hopfler Deglin, J., & Vallerand, A. H. (2008). <i>Guide des médicaments</i> (3 ^e éd.) (Éd. française et adaptation de Hugo Laplante). Éditions du renouveau pédagogique inc.
	Dans le texte, la référence devient (Hopfler Deglin & Vallerand, 2008)
	Auteur. (Année). <i>Titre: sous-titre</i> . (Édition). Repéré à URL
Livre électronique (un auteur)	Lebert, M. (2009). <i>Une courte histoire de l'ebook</i> . (Éd. Net des études françaises). http://www.etudes-francaises.net/dossiers/ebookFR.pdf
	Dans le texte, la référence devient (Lebert, 2009)
	Auteurs. (Année). <i>Titre: sous-titre</i> . (Édition). URL
Livre électronique (plusieurs auteurs)	Brand, C., Bricas, N., Conaré, D., & Daviron, B. (2017). <i>Construire des politiques alimentaires urbaines – Concepts et démarches</i> . https://www.decitre.fr/ebooks/construire-des-politiques-alimentaires-urbaines-97827592261849782759226184_2.html
	Dans le texte, la référence devient (Brand et al., 2017)
	Auteur(s) du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Éditeur (Éd.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (Éditions, Volume, Pages). Maison d'édition.
Chapitre ou article d'un livre	Cialdini, R. B., & Trost, M. R. (1998). Social influence : Social norms, conformity, and compliance. Dans D. T. Gilbert, S. T. Fiske, & G. Lindzey (Éds.), <i>The handbook of social psychology</i> (4 ^e éd., Vol. 2, pp. 151-192). McGraw-Hill.
	Dans le texte, la référence devient (Cialdini & Trost, 1998)

Exemples de références bibliographique selon la méthode APA-Provost en fonction du type de document (suite)

Type de document	Exemples de références bibliographiques utilisant la méthode APA-Provost
Chapitre ou article d'un livre électronique	Auteur(s) du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Éditeur (Éd.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> . (Édition, Volume, Pages). Maison d'édition. URL
	Bélisle, M. (2014). Florence Nightingale, infirmière et statisticienne (1820-1910). Dans F. Piron (Éd.), <i>Femmes savantes, femmes de science</i> . (Tome 1, pp. 140-155). Association science et bien commun, https://femmessavantes.pressbooks.com/chapter/florence-nightingale-infirmiere-et-statisticienne-1820-1910/
	Dans le texte, la référence devient (Bélisle, 2014)
Site ou page Web	Auteur(s). (Année). <i>Titre</i> . URL
	Conseil canadien des normes. (2017). <i>Acheter une norme</i> . _ https://www.scc.ca/fr/normes/achetez-une-norme
	Dans le texte, la référence devient (Conseil canadien des normes, 2017)
Document électronique (exceptés les articles et les livres électroniques)	Auteur(s). (Année). <i>Titre du document</i> . URL
	Unité d'enseignement en physiothérapie. (2017). <i>Règlements particuliers – Baccalauréat en sciences (réadaptation)</i> . http://www.uqac.ca/departements/physiotherapie/Reglements-particuliers-bac-2015-2016.pdf
	Dans le texte : (Unité d'enseignement en physiothérapie, 2017)
Dictionnaire ou encyclopédie (entrée consultée)	Auteur(s). (Année). Entrée consultée. Dans <i>Titre de l'ouvrage de référence</i> . Maison d'édition.
	Comte-Sponville, A. (2013). Travail. Dans <i>Dictionnaire philosophique</i> . Presses universitaires de France.
	Dans le texte, la référence devient (Comte-Sponville, 2013)
	<i>Note.</i> L'auteur peut aussi être un collectif (ex. Le Grand Robert)

Exemples de références bibliographique selon la méthode APA-Provost en fonction du type de document (suite)

Type de document	Exemples de références bibliographiques utilisant la méthode APA-Provost
Mémoire et thèse	<p>Auteur. (Année). <i>Titre : sous-titre</i>. [Thèse de doctorat ou Mémoire de maîtrise]. Nom de l'université, Ville, Province (ou État).</p> <p>Simard, M. (2014). <i>La perception du réseau social parental et l'estime de soi sociale sur la consommation de substances psychotropes chez les adolescents selon l'âge et le sexe</i>. [Thèse de doctorat]. Université du Québec à Chicoutimi, QC.</p> <p>Dans le texte, la référence devient (Simard, 2014)</p>
Mémoire et thèse électroniques	<p>Auteur. (Année). <i>Titre : sous-titre</i>. [Thèse de doctorat ou Mémoire de maîtrise]. Nom de l'université. URL</p> <p>Saint-Gelais, É. (2004). <i>L'hypercholestérolémie familiale au Saguenay–Lac-Saint-Jean : étude démogénétique et origine de la mutation N288D du gène de la glycérol kinase</i>. [Mémoire de maîtrise]. Université Laval, http://constellation.uqac.ca/627/</p> <p>Dans le texte, la référence devient (Saint-Gelais, 2004)</p>

Note. Ces exemples sont principalement tirés de Provost et al. (2021) et du site de la Bibliothèque Paul-Émile Boulet (2021) de l'UQAC.

Références bibliographiques

- American Psychological Association. (2020). *Publication Manual of the American Psychological Association*, (7^e éd.).
- Bibliothèque Paul-Émile-Boulet. (2021a). *Faire une bibliographie*. <https://bibliotheque.uqac.ca/c.php?g=676692&p=4768459>
- Bibliothèque Paul-Émile-Boulet. (2021b>). *APA-Provost 6^e éd. (2021)*. <https://bibliotheque.uqac.ca/rediger-bibliographie/apa-accueil>
- Bureau du secrétaire général. (2000). Politique institutionnelle en matière de maîtrise du français écrit. Dans Université du Québec à Chicoutimi (Éd.) *Manuel de gestion*, Chapitre III L'enseignement et la recherche, Section 3.1 Enseignement Sous-section 3.1.1 Les études de premier cycle, Document 209, Chicoutimi, Québec. http://www.uqac.ca/direction_services/secretariat_general/manuel/3/042.pdf
- Bureau du secrétaire général. (2002). Procédure relative aux règles de présentation et de rédaction des travaux étudiants. Dans Université du Québec à Chicoutimi (Éd.) *Manuel de gestion*, Chapitre III L'enseignement et la recherche, Section 3.1 Enseignement Sous-section 3.1.1 Les études de premier cycle, Document 042, Chicoutimi, Québec. http://www.uqac.ca/direction_services/secretariat_general/manuel/3/042.pdf
- Module de kinésiologie. (2017). *Annexe au plan de cours*. Université du Québec à Chicoutimi, Département des sciences de la santé. https://www.uqac.ca/departements/kinesiologie/documents/reglements_generaux.pdf
- Office québécois de la langue française. (2002). Bibliographie. Dans *Grand dictionnaire terminologique*. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8364150
- Office québécois de la langue française. (2002). Référence bibliographique. Dans *Grand dictionnaire terminologique*. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8459048
- Provost, M.-A., Michel, A., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2021). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (6^e éd.). Éditions SMG.